



Durée d'une procédure de partage/succession

Par **Fredsuz**, le **23/07/2012** à **11:02**

Bonjour,

Voilà j'ai entamé il y a déjà quelque temps la donation-partage de mes biens à mes enfants.

Je suis exploitant agricole, une petite exploitation, la répartition des biens a été convenue entre héritiers, tous le monde est ok. Le notaire nous a demandé de faire différentes choses, notamment des demandes de C.U pour l'estimation de certains terrains, nous avons également du faire intervenir un géomètre pour re-borner des parcelles...

bref tout cela pour dire que cette histoire dure depuis un certains temps (bientôt 2 ans).

or notre notaire à tous les papiers qu'il nous demandais depuis la fin janvier (6 mois donc). il a même fait l'estimation des biens, pour laquelle nous sommes d'accord, il ne nous reste PLUS QU'A SIGNER LES PAPIERS.

oui mais voilà : comme je m'inquiétais du délais il m'a répondu que tout serait prêt "courant avril", début juin toujours sans nouvelles : "je vous prépare ça semaine prochaine", et mi juillet : "je vous appelle à la fin du mois".

comme je doute fortement qu'elle me rappelle je souhaiterais savoir si j'ai des moyens de "pression" ou tout du moins qu'est ce que je peux invoquer pour qu'il accélère une bonne fois pour toute les choses et qu'enfin on en finisse de cette histoire??